REGLEMENT SPECIFIQUE AUX 24 HEURES PAR EQUIPE

- **Article1** : le règlement général des 24 heures s'applique à l'épreuve par équipe.
- Article 2 : l'équipe de <u>trois maximum</u> peut-être mixte sans distinction de nationalité et de club <u>condition exigée</u> : elle doit comporter au moins un ou une senior(e) ou vétéran(e)
- Article 3: toute équipe doit être formée avant le départ ; elle est une et indivisible.
- <u>Article 4</u> : une seule chasuble sera prêtée à chaque équipe ; le changement doit se faire **obligatoirement après le poste de contrôle**
- <u>Article 5</u>: l'inscription doit parvenir <u>obligatoirement</u> avant la date fixée dans le règlement général ; Aucune inscription d'équipe ne se fera sur place.
- Article 6 : le droit d'inscription par équipe est fixé à 25 €et 35 €si l'équipe comporte un ou plusieurs non licenciés
- Article 7: Il sera établi un seul classement sans distinction du nombre formant l'équipe.
- Article 8 : tout point non prévu par les règlements sera traité par le responsable de l'organisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION PAR EQUIPE

Responsable de l'équi	pe :	
NOM:	Prénom:	Licence marche n°
Date de naissance :		Autre Licence sportive n°
Adresse :		Club :
Code postal :	Ville :	Certificat médical :
Mail:		Autorisation parentale :
NOM :	Prénom :	Licence marche n°
Date de naissance :		Autre Licence sportive n°
Adresse:		Club :
Code postal :	Ville :	Certificat médical :
NOM :	Prénom :	Licence marche n°
		Autre Licence sportive n°
Adresse:		Club :
Code postal :	Ville :	Certificat médical :
Nous, soussigné(e)s avons	pris connaissance des règlement	ts de l'épreuve et nous nous inscrivons pour l'épreuve des
24 heures de Château-Thie	-	as de l'opicave et nous nous moenvous pour l'opicave des
Fait à	le	2012
Nom et signature		

Joindre les chèques d'inscription et de caution chasuble (30 €) à l'ordre de : O.M.S.

Inscription et chèques à envoyer à Didier Beaumont 11, rue du Châtelet 02850 JAULGONNE <u>avant le 19 mars 2012</u>

(Tél: 03 23 69 14 30 Port 06 07 49 02 31 Email beaudidier@wanadoo.fr) *Accueil au Palais des Sports à partir de 10 h le jour de l'épreuve*